



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conseillers pédagogiques

Question écrite n° 76289

Texte de la question

M. Alfred Trassy-Paillogues attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les revendications des conseillers pédagogiques du 1er degré relayées par leur association nationale (ANCP). Ces professionnels attendent non seulement une évolution de leur statut et de leurs missions mais souhaiteraient également que soient redéfinies les questions liées au recrutement, à la formation et à l'évolution de carrière. Des négociations ont déjà eu lieu à ce sujet et il aimerait connaître les décisions qui sont envisagées en ce domaine.

Texte de la réponse

La formation des enseignants du premier degré est en profonde mutation avec l'élévation du niveau du recrutement au master pour tous les maîtres, y compris ceux du premier degré. Le nouveau parcours de formation des enseignants aura assurément un impact sur les missions et les conditions d'exercice des conseillers pédagogiques du 1er degré. Dès que les éléments nécessaires à la mise en oeuvre de cette nouvelle formation seront définis et mis en oeuvre, les conséquences sur les missions des conseillers pédagogiques seront étudiées pour évaluer la nécessité d'une actualisation des textes. Dans ce cadre, le dialogue avec l'association nationale des conseillers pédagogiques (ANCP) n'est pas interrompu.

Données clés

Auteur : [M. Alfred Trassy-Paillogues](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76289

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4156

Réponse publiée le : 3 août 2010, page 8582